

Audioprothésiste

Réaliser un bilan audioprothétique auprès de personnes présentant un trouble de l'audition et/ou de l'intelligibilité nécessitant une correction auditive.

Choisir, adapter, délivrer la prothèse auditive, en contrôler son efficacité, et réaliser l'éducation prothétique du patient.

SOINS

APPAREILLAGE DE PERSONNES

NIVEAU DE QUALIFICATION MINIMUM

Niveau 5 (Bac + 2, BTS, DUT)

RÉPERTOIRE DES MÉTIERS

05Z10

RÉFÉRENTIEL

ACTIVITÉS

- Adaptation, contrôle d'efficacité immédiate et délivrance de l'appareillage
- Conseil et information générale du patient, choix d'une démarche d'appareillage
- Entretien, nettoyage et rangement des matériels spécifiques à son domaine d'activité
- Formation et information de nouveaux personnels et de stagiaires
- Gestion des ressources humaines, administratives et comptables
- Gestion des stocks de produits, de matériels, dans son domaine (saisie, suivi, contrôle, relance commandes)
- Mise en place de démarches qualité/environnement et rédaction de documents requis pour l'activité de l'entreprise
- Préparation de l'appareil
- Réalisation de l'éducation prothétique
- Recueil d'informations, entretiens, évaluations en vue de déterminer la situation audiologique du patient
- Rédaction et mise à jour du dossier patient
- Suivi personnalisé du patient, conseil sur les aides techniques et maintenance des prothèses auditives
- Veille et recherche professionnelle

SAVOIR-FAIRE

- Adapter l'appareillage aux besoins et aux caractéristiques du patient
- Communiquer et conduire une relation dans un contexte d'intervention
- Concevoir et conduire une démarche d'information, de conseil et d'éducation
- Concevoir une démarche d'appareillage auditif individualisée
- Coopérer avec d'autres professionnels

- Evaluer la situation audiolgique d'un patient
- Évaluer les pratiques professionnelles de soins dans son domaine de compétence
- Former et informer des professionnels et des personnes en formation
- Gérer une structure et ses ressources
- Réaliser le suivi de l'appareillage
- Réaliser un bilan audiométrique d'orientation prothétique
- Rechercher, traiter et produire des données professionnelles et scientifiques

CONNAISSANCES REQUISES

- Acoustique - Psychoacoustique
- Audiologie et otologie
- Audioprothèse (43495)
- Communication/relations interpersonnelles
- Électronique
- Éthique et déontologie professionnelles
- Gestion comptable et budgétaire
- Médicales générales et/ ou scientifiques
- Sciences humaines
- Technologies de l'information et de la communication (NTIC)

AUTRES RÉFÉRENTIELS

- [Pôle emploi Code ROME : J1401 Audioprothèses](#)

FORMATION

Diplôme d'État d'audioprothésiste (43495)

INFOS GÉNÉRALES

NIVEAU DE QUALIFICATION

Niveau 5 (Bac + 2, BTS, DUT)

CERTIFICATEUR

Ministère du travail, de l'emploi et de la santé

VALIDEUR

TEXTES DE RÉFÉRENCES

- [Décret no 2001-620 du 10 juillet 2001](#)
-

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

[Fédération Nationale des Etudiants en Audioprothèse \(FNEA\)](#)

ACCÈS

VOIE D'ACCÈS AU DIPLÔME

Formation initiale

Apprentissage

MODALITÉS D'ADMISSION

Sur dossier et entretien via [Parcousup](#)

VAE (VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE)

Pas de VAE.

PROGRAMME

DURÉE

3 ans

1ÈRE ANNÉE

Enseignement (350 h) :

Mathématiques et informatique (Cours théoriques : 30 h, travaux pratiques : 25 h)

Toutes les notions de cet enseignement sont développées en vue de leur utilisation dans le cours de physique.

Physique (Cours théoriques : 90 h, travaux pratiques : 50 h)

Audiologie et otologie (Cours théoriques : 80 h)

Sciences humaines et sociales (Cours théoriques : 20 h)

Audioprothèse (Cours théoriques : 30 h, travaux pratiques : 20 h)

STAGES (560 h)

1. **Stage dans une institution gérontologique** (2 semaines) + rapport.
2. **Stage dans un laboratoire d'audioprothèse** (4 semaines) + rapport.
3. **Stage dans un service hospitalier ORL** : prise en charge du sourd, bilan audiométrique (10 semaines) dans un service hospitalier d'ORL comprenant un département d'exploration fonctionnelle audio-vestibulaire+rapport.

2ÈME ANNÉE

Enseignement :

Physique (Cours théoriques : 70 h, travaux pratiques : 40 h)

Audiologie et otologie (Cours théoriques : 40 h)

Audioprothèse (Cours théoriques : 100 h, travaux pratiques : 50 h)

Linguistique et phonétique (Cours théoriques : 20 h, travaux pratiques : 10 h)

Préparation au mémoire (Cours théoriques : 25 h)

Stage :

Stage dans un laboratoire d'audioprothèse (16 semaines) +rapport.

3ÈME ANNÉE

Physique (Cours théoriques : 10 h, travaux pratiques : 5 h)

Audiologie et otologie (Cours théoriques : 10 h, travaux pratiques : 10 h)

Audioprothèse (Cours théoriques : 48 h, travaux pratiques : 12 h)

Gestion et comptabilité (Cours théoriques : 25 h)

Informatique

Présentation de logiciels de gestion de laboratoire d'audioprothèse et de comptabilité.

Économie d'entreprise

Sciences humaines et sociales (Cours théoriques : 20 h)

Préparation au mémoire (Cours théoriques : 20 h)

Stages :

1. **Stage dans un laboratoire d'audioprothèse** (16 semaines) + rapport.
2. **Stage de technologie appliquée chez un fabricant** (1 semaine).

Mémoire

Le responsable du mémoire est obligatoirement le maître de stage agréé du stage de 3ème année.

Le mémoire doit être présenté dans les mois qui suivent la réussite à l'examen de 3ème année ou, au plus tard, l'année universitaire suivante ; dans ce cas, il nécessitera une réinscription à la faculté.

OBTENTION DU DIPLÔME

Rédaction d'un mémoire de recherche.

STATUT ET ACCÈS

EXERCICE DU MÉTIER

CONDITIONS ET ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL

Prérequis

- Etre titulaire du diplôme d'Etat d'audioprothésiste
- Obligation de devis normalisé ([Décret n° 2008-1122 du 31 octobre 2008](#))
- Epreuve d'aptitude et stage d'adaptation ([Arrêté du 30 mars 2010](#))

Relations professionnelles

- Médecin traitant
- Médecin O.R.L.
- Orthophoniste
- Educateur

Structures

- Etablissement de soins (Hôpital, clinique, centre de rééducation)
- Centre d'audioprothèse
- Centre mutualiste

LIENS PROFESSIONNELS

- [Syndicats des Audioprothésistes Français \(SDA\)](#)

MOBILITÉ